



## L'essentiel :

Le village de Keravel Vacances (ERDEVEN) a été mis en gestion par la majorité des élus ACAS (CFE-CGC et CGT).

Cela signifie que la gestion du village sera confiée à un prestataire, **désigné sans aucun appel d'offre (par les mêmes élus)**. En revanche, l'ACAS restera propriétaire « des murs » du village et en supervisera les travaux.

Bien géré, le village dégage un excédent d'exploitation qui a permis de passer la période du COVID et de projeter les travaux de mise aux nouvelles normes énergétiques tout en développant le village.

## Le village d'ERDEVEN

- Un village très prisé
- Un village « qui tourne » grâce à vos élus

## La décision de l'AGO du 16 Mai

- La sous-traitance de la gestion ... sans aucun appel d'offre
- Quelles conséquences sur le service, les places disponibles et les tarifs ?

## Assemblée générale extraordinaire

Signez notre demande pour un véritable débat

## Le VILLAGE d'ERDEVEN

### Un village très prisé

Le village d'ERDEVEN est particulièrement prisé : fréquenté par des centaines de salariés et de retraités, il possède une « signature » très spécifique.

Le village, premier employeur du secteur, a bâti sa réputation sur un portefeuille d'activités varié (initiation à la plongée, Pilate, Thalassothérapie ...) et sur un label de qualité (restauration avec le fameux « buffet de fruit de mer »).

De ce fait, KERAVEL vacances attire de nombreux congrès et colloques qui lui permettent d'assurer un fonctionnement quasi-permanent au cours de l'année.

L'excédent d'exploitation a permis au village de surmonter la période du COVID sans ponction du budget de l'ACAS.

### Un village qui tourne grâce à vos élus CFTC et UNSA-SPAEN

Le village est, depuis sa création, supervisé par un « comité de gestion » composé de vos élus. Les élus CFTC (Michel BOURRIEU et Marie-France PILLER), puis UNSA-SPAEN (Eric LE GALL) se sont investis depuis des années pour en optimiser le fonctionnement.

Le village dégage une capacité d'autofinancement (289 keuros en 2023 malgré des investissements déjà importants) qui permettent d'aborder sereinement la mise aux nouvelles normes énergétiques et la rénovation du village, optimisée sous l'impulsion de Sylvain BARRIL (CFTC).

C'est donc un village rénové qui sera confié au sous-traitant.

## La décision de l'ACAS 16 Mai

### Les élus votent la sous-traitance ... sans appel d'offre

Les élus de l'AGO ACAS ont décidé de confier la gestion du village à un professionnel du tourisme, l'ACAS restant propriétaire « des murs ». C'est donc les élus de l'ACAS qui devront superviser les travaux de rénovation et de mise aux normes du village.

Pire même : les élus ont décidé, d'avance, de l'heureux bénéficiaire (un seul nom ayant été proposé aux votes), qui a été voté avec l'aval de la CFDT.

Les élus CGT et CFE-CGC ayant la majorité suite aux dernières élections professionnelles, ils peuvent en effet prendre toute décision lors des assemblées générales « ordinaires » (AGO).

Sous prétexte de « tourisme sociale », notion particulièrement floue, la majorité des élus a donc décidé de « livrer » un village « clef en main » à un professionnel du tourisme.

### Quelles conséquences ?

#### Qualité du service

Le village de ERDEVEN a fait sa réputation sur plusieurs services qui font sa « marque de fabrique » :

- La qualité de la restauration (le « buffet de fruits de mer »), avec la présence d'un chef cuisinier et pâtissier.
- Les activités pour les familles (club et sorties enfants)
- Thalassothérapie et activités gratuites (aquagym)

Ce fonctionnement, particulier, permet d'assurer une activité importante tout au long de l'année ; c'est lui qui génère l'excédent d'exploitation qui amène le développement du village.

Cependant, les experts comptables soulignent régulièrement que cette gestion débouche sur une masse salariale (légèrement) supérieure à ce qui est communément constaté.

Quel sera le sort de l'ensemble de prestations, qualitatives mais coûteuses, qui fait l'attractivité du village lorsque sa gestion sera confiée à un professionnel ?

#### Qualité de la gestion

Soulignons que la gestion par un professionnel n'est pas gage de succès : si vos élus, notamment UNSA SPAEN et CFTC, ont fait le succès du village, un professionnel peut parfaitement y échouer.

On retiendra ainsi que TOURISTRA, préconisé par la CGT il y a quelques mois pour reprendre Paese di Lava, est aujourd'hui en liquidation judiciaire.

Qu'en adviendrait-il aujourd'hui si nous avions écouté la CGT à cette époque ? Nous ne le saurons jamais, et c'est tant mieux.

#### Le nombre de places

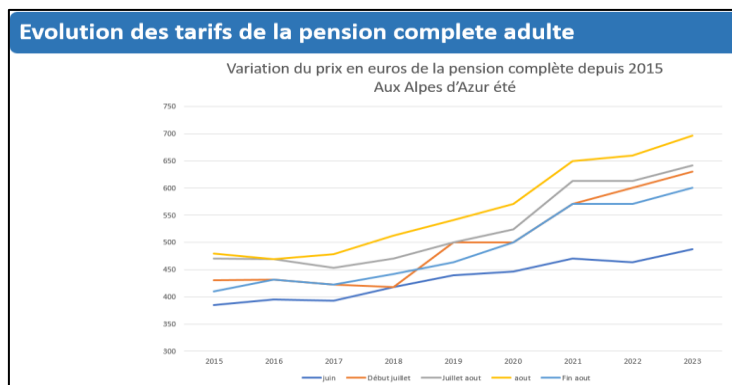
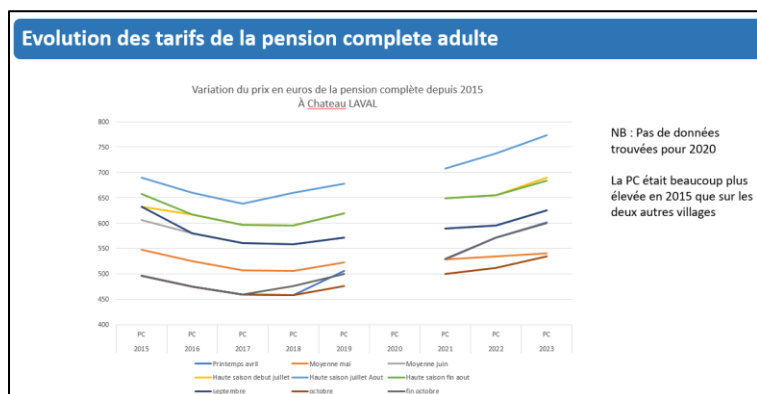
Le système de « allotement », déjà adopté pour les deux villages confiés en gestion privée (à Château-Laval et Serre-Chevalier), limiterait le nombre de salariés qui pourra bénéficier du « tarif CEA » (réduction par rapport au prix public). Si votre demande n'est pas suffisamment rapide, vous ne bénéficiez plus du tarif préférentiel ACAS.

## Les tarifs

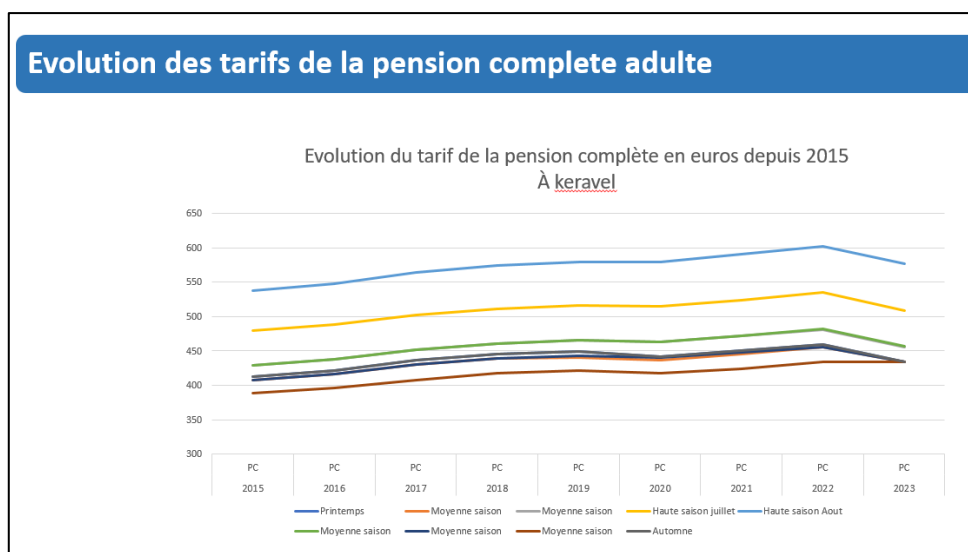
Les élus CFTC et UNSA SPAEN ont demandé que, avant la mise en gestion, une étude portant sur l'impact de ce fonctionnement sur les tarifs.

Sommés de se débrouiller par eux-mêmes, vos élus ... se sont débrouillés.

Le constat est sans appel : le tarif pratiqué pour les séjours à Keravel (géré par vos élus) suit une augmentation limitée, mais celui des villages confiés à des prestataires professionnels explose littéralement (jusqu'à +38% sur la période 2018-2023)



Evolution des tarifs dans les deux villages gérés par un prestataire professionnel



Evolution des tarifs au village de Keravel, géré par les élus CFTC et UNSA SPAEN

## Pour prendre la parole : signez notre demande d'Assemblée générale extraordinaire

Les décisions d'Assemblée générale Ordinaires (AGO) sont prises par 15 élus que vous avez désignés lors des élections de 2023 ; seule une assemblée générale extraordinaire peut remettre en cause cette décision.

Pour convoquer cette assemblée générale et vous rendre la parole sur cette question qui touche au patrimoine des activités sociales, nous devons obtenir une demande contresignée par 25% des membres de l'ACAS (vous) : signez notre demande de convocation et renvoyez là à [spaen@cea.fr](mailto:spaen@cea.fr) ou [cftc@cea.fr](mailto:cftc@cea.fr)

Si vous souhaitez faire changer le vote de mise en gestion du village de Keravel, merci de nous renvoyer le formulaire à l'**adresse suivante** [keravel.age@gmail.com](mailto:keravel.age@gmail.com)

Je soussigné

NOM :

Prénom :

Centre CEA :

Adresse mail :

Demande la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de l'ACAS dont l'ordre du jour sera le suivant :

Attribution de la gestion du village de Keravel Vacances à ERDEVEN pour la période 2024-2029.

Motion proposée au vote : préservation du mode de gestion actuel par un comité de gestion composé de représentants du personnel élus

Date et Signature